



ACADÉMIE DE DIJON

Liberté
Égalité
Fraternité

Année 2021-2022

Pôle Établissements et vie scolaire : France Véret

☎ 03 80 44 86 33

Nom et qualité du responsable de l'établissement	Monsieur Gilles Coffre, chef d'établissement
Nom et qualité du Tuteur : Coordonnée téléphonique : Courriel :	Madame Béatrice Espin, CPE 03.86.75.19.90 beatrice.espin@ac-dijon.fr
Type d'établissement : Écoles : maternelle, élémentaire, primaire., RPI... Préciser la circonscription pour les écoles Collège, lycée, lycée pro CIO	Collège la Chènevrière des Arbres
Code de l'établissement	0890979F
Adresse postale de l'établissement	10, rue du collège 89160 Ancy-le-Franc
Téléphone :	03.86.75.19.90
Sur l'offre de mission : apposer le Numéro de téléphone (nom de la personne qui recevra le candidat) : Adresse courriel du contact :	Madame Béatrice Espin, CPE 03.86.75.19.90 beatrice.espin@ac-dijon.fr

	Date de début de mission (à partir du 1er/09/2021 et avant le 06/01/2022)	Durée de la mission (de 6 à 10 mois maximum)
Volontaire 1	à partir du 01/09/2021	10 mois
Volontaire 2	à partir du 01/09/2021	10 mois

ACTIVITES DE VOTRE ORGANISME (obligatoire)

Descriptif (5 à 8 lignes) : *mettre en valeur les spécificités de l'établissement : nombre d'élèves, situation géographique..., public, QPV, EP, ...*

Axes du projet de l'établissement...

Collège rural isolé du Tonnerrois au climat scolaire serein, accueillant près de 200 élèves. Labellisé E3D niveau 3 et éco-collège, avec de nombreux projets culturels et artistiques (cinéma, théâtre, opéra et musique), voyages internationaux (échanges avec l'Allemagne et pays voisins) répondant au besoin d'ouverture culturelle des élèves. Inscrit dans le dispositif des Cordées de la réussite.

Axes du projet de l'établissement :

- Viser l'excellence de chacun
- Améliorer le cadre de vie et d'étude pour le bien-être de chacun
- Encourager l'ouverture d'esprit et l'initiative de toute la communauté éducative

	DESCRIPTION DE LA MISSION (obligatoire)
Volontaire 1	<p style="text-align: center;">Fiche n°4 – Contribuer à des actions et projets d'éducation au développement durable</p> <p>Description de la mission</p> <p>Le volontaire pourra participer à plusieurs types d'actions et de projets ayant trait au développement durable dans les collèges. Dans le cadre des projets de développement durable, le volontaire pourra :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ aider à la coordination entre les élèves, les enseignants et les personnels techniques et de direction et les partenaires territoriaux ; ○ venir en soutien à l'organisation de simulations pédagogiques de négociations internationales sur le climat ; ○ aider à l'organisation de débats citoyens sur les enjeux du développement durable, de la lutte contre le changement climatique, afin de faire émerger des projets et des actions ; ○ aider à organiser des sorties scolaires dans la nature ; ○ en outre, en collège le volontaire participera à « Devoirs faits » pour accompagner des petits groupes d'élèves volontaires. Il s'agira de les aider à apprendre une leçon, à faire un exercice, à répondre à une ou des questions... Cette mission sera réalisée avec l'appui d'un enseignant coordonnateur que les volontaires aideront dans sa tâche. <p>Le cadre de la mission</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ un encadrant et/ou un tuteur supervise la mission ; ○ le jeune en service civique accédera au sein de l'établissement à un poste informatique connecté à internet et à un espace de travail lui permettant de préparer ses activités (salles des professeurs ou autres). ○ Le volontaire qui interviendra dans le cadre de « Devoirs faits » bénéficiera d'une formation spécifique à cette activité.
Volontaire 2	<p style="text-align: center;">Fiche n°2 - Accompagner des projets d'éducation à la citoyenneté</p> <p>Description de la mission</p> <p>Le volontaire pourra participer, en collège, à plusieurs types d'actions et de projets liés à l'éducation à la citoyenneté, notamment dans le cadre des mesures de grande mobilisation de l'école et de ses partenaires pour les valeurs de la République et du parcours citoyen. Les actions ou projets concernés couvrent un large ensemble de thématiques liées à la citoyenneté (éducation aux médias et à l'information, solidarité internationale, égalité filles/garçons, lutte contre le racisme et l'antisémitisme, prévention des discriminations, actions mémorielles...) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ faciliter l'identification et la connaissance par les équipes éducatives des ressources et des partenaires du territoire dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté, ainsi que des dispositifs existants et mobilisables dans ces domaines, afin de contribuer à faire émerger des actions spécifiques en lien avec le projet d'établissement ; ○ accompagner les équipes éducatives dans la formalisation de projets à dimension partenariale (recherches de subventions, mise en place de convention...) et aider à la coordination entre les élèves, les enseignants et les intervenants extérieurs (associations, collectivités, services publics...) tout au long du projet ou de l'action ; ○ prendre part à des ateliers liés à l'exercice du débat, du jugement et de l'argumentation (conseils d'élèves, ateliers philosophiques...) pour aider au bon déroulement des séances (préparation du matériel nécessaire, remise

en état des locaux,...) ;

- accompagner des classes ou des groupes d'élèves lors de déplacements liés aux projets mis en place (visites d'institutions, de lieux de mémoire...) ;
- s'impliquer dans le développement de médias dans le cadre scolaire (webradio, journaux d'établissement, blog...) en mobilisant les élèves autour du professeur documentaliste ;
- en lien avec les conseillers principaux d'éducation (CPE), accompagner les élèves délégués ainsi que ceux élus dans les instances pour l'exercice de leurs mandats et favoriser leurs initiatives pour le développement de la vie associative au sein de l'établissement ;
- s'impliquer auprès des équipes éducatives et des élèves dans l'organisation d'actions éducatives de type opérations, prix ou concours, journées dédiées à la citoyenneté comme la journée de la laïcité, la journée internationale des droits de l'enfant, mais aussi les commémorations : armistice de 1918 (11 novembre), victoire de 1945 (8 mai), journée de la mémoire des génocides (27 janvier), journée du souvenir des victimes de la Déportation (dernier dimanche d'avril), journée des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions (10 mai), journée nationale de la résistance (27 mai)...
- en outre, en collège le volontaire participera à « Devoirs faits » pour accompagner des petits groupes d'élèves volontaires. Il s'agira de les aider à apprendre une leçon, à faire un exercice, à répondre à une ou des questions... Cette mission sera réalisée avec l'appui d'un enseignant coordonnateur que le volontaire aidera dans sa tâche.

Le cadre de la mission

- un encadrant et/ou un tuteur supervise la mission ;
- le jeune en service civique accédera au sein de l'établissement à un poste informatique connecté à internet et à un espace de travail lui permettant de préparer ses activités (salles des professeurs ou autres).
- Le volontaire qui interviendra dans le cadre de « Devoirs faits » bénéficiera d'une formation spécifique à cette activité.